



Fédération des Étudiant·e·s Francophones

Communiqué de presse

Le 10 avril 2026

Arrêt du défraiement des gardes des internes en médecine au sein du réseau HUB : La FEF dénonce une décision inacceptable

La Fédération des Étudiant·e·s Francophones (FEF) exprime sa vive indignation suite à l'annonce de l'arrêt du défraiement des gardes assurées par les internes en médecine dans les hôpitaux du réseau HUB, rétention appliquée le 8 avril en réponse à une communication de l'ONSS contestant la légalité du dispositif en place. Cette politique s'applique rétroactivement sur les gardes prestées depuis le 1^{er} mars, changeant les règles a posteriori.

Cette décision brutale plonge des centaines d'internes dans une situation de précarité inacceptable. Pourtant, ces étudiantes et étudiants en formation assurent, nuit et jour, la continuité et la sécurité des soins au sein des hôpitaux universitaires. Leur retirer tout dédommagement pour un travail indispensable est une atteinte directe à leur dignité et aussi un risque majeur pour le fonctionnement du système hospitalier. Le non-paiement des gardes revient à nier la réalité de leur travail et leur contribution essentielle au système de santé.

Si des questions juridiques subsistent quant au cadre légal actuel, celles-ci ne peuvent en aucun cas être réglées sur le dos des étudiantes et des étudiants. Il est inacceptable que l'absence d'anticipation ou de concertation institutionnelle se traduise par une suspension immédiate et rétroactive des défraiements, sans solution transitoire ni garantie pour les personnes concernées.

« On demande aux internes de continuer à faire tourner les hôpitaux, mais sans les payer. C'est un total manque de respect envoyé à toute une génération de futurs médecins » dénonce Electre Boulet, interne en médecine et représentante étudiante à l'ULB.

La FEF exige :

- Le rétablissement immédiat de la compensation financière des gardes des internes en médecine au sein du réseau HUB ;
- Une solution légale claire, concertée et pérenne, impliquant les étudiantes et les étudiants en médecine ainsi que les personnes qui les représentent ;
- La garantie qu'aucun interne ne subira de perte financière liées à cette situation.

La FEF se tient aux côtés des internes en colère et soutiendra toute mobilisation visant à défendre leurs droits. Former les médecins de demain ne peut se faire dans la précarité, l'incertitude et le mépris institutionnel.

La santé publique repose aussi sur le respect de celles et ceux qui la font vivre.

■ **Président** : Adam Assaoui | T 0473 93 45 85 | adam.assaoui@fef.be

Fédération des Étudiant·e·s Francophones ASBL

Rue du Canon 23 · 1000 Bruxelles | BCE 0445.938.395 | RPM Bruxelles | contact@fef.be | www.fef.be | T 02 223 01 54 | IBAN BE92 0010 7276 4123